



BULLETIN MUNICIPAL – ÉDITION DE JANVIER 2026



Val-Alain

DANS CETTE ÉDITION:

MOT DU MAIRE	2-3
RÉSUMÉ DU CONSEIL	4
MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ	5 à 8
MESSAGES ORGANISMES ET MRC	9 à 11
CALENDRIER JANVIER ET FÉVRIER 2026	12

COLLECTE DES GROS REBUTS

Pour vos gros rebuts, contactez Recyc-Lav, au 1 418 881-0084.
Consulter la section Gestion des matières résiduelles de notre site
Web pour plus d'informations!

MOT DU MAIRE

Bonne année 2026 à toutes et à tous!

Il me fait plaisir de vous informer des dossiers municipaux en ce beau mois de janvier.

Vous l'avez peut-être entendu dans les médias, la soirée du 31 décembre dernier fut à oublier pour une cinquantaine de familles. En effet, un carambolage impliquant une cinquantaine d'automobiles et quelques véhicules lourds a eu lieu sur l'autoroute transcanadienne, à la hauteur de Val-Alain. Ce malheureux incident a requis les Services incendie de Val-Alain, Joly et Laurier-Station afin de porter secours aux sinistrés, provenant d'un peu partout dans l'est du Canada et même du nord des États-Unis.

Je tiens à remercier les différents Services incendie qui sont intervenus sur les lieux du sinistre, ainsi que toutes les personnes qui ont prêté main forte à la salle municipale pour accueillir les sinistrés, le temps que leurs familles ou amis puissent venir les chercher.

L'adoption du budget municipal a été reportée à la fin janvier pour permettre aux membres du conseil de bien analyser chaque poste budgétaire. Les lois qui régissent les municipalités permettent ce report d'adoption du budget suivant une élection municipale générale.

À la suite du conseil municipal de décembre, en tant que maire, j'ai apposé mon droit de veto sur la résolution adoptant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). En effet, après avoir obtenu un avis juridique, nous avons constaté certaines lacunes dans le processus qui a mené à l'adoption de cette résolution, telles que la liste incomplète des personnes ayant droit de signer le formulaire, la comptabilisation des signatures par zone globale plutôt que par zones spécifiques. En conformité avec le Code municipal, j'ai soumis de nouveau cette résolution au vote du conseil qui l'a refusée à l'unanimité. Ainsi, la consultation publique ayant eu lieu en novembre dernier, le processus reprend à par-

tir de ce moment. Un avis public de demande d'approbation référendaire sera publié sous peu pour inviter les personnes habiles à voter résidant dans les zones concernées à s'exprimer sur ce dossier.

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'un souffleur à neige pour remplacer celui du tracteur Kubota qui est en fin de vie. Le souffleur actuel, qui a été acheté en même temps que le tracteur, a dû être reconstruit à quelques reprises, tant au niveau du châssis qu'au niveau mécanique. Aujourd'hui, nous avons un souffleur qui a besoin d'un nouveau tambour, d'une nouvelle vis sans fin, en plus d'avoir une usure générale avancée. C'est pourquoi le conseil a autorisé l'achat d'un souffleur de grade commercial, qui ne coûtera pas plus cher que de reconstruire le nôtre.

L'espace citoyen avance bien, les équipes travaillent à fermer au mieux la coquille le plus rapidement possible afin de pouvoir se consacrer à la partie interne.

Je tiens à souligner le beau travail effectué par l'équipe de déneigement de la Régie au cours des dernières semaines. Je leur lève mon chapeau, d'autant plus que l'hiver est arrivé plus tôt que prévu et que même la période des fêtes n'a été d'aucun répit. Un grand merci également aux animateurs du chalet de la patinoire qui ont aussi travaillé durant le Temps des fêtes afin d'offrir aux jeunes et moins jeunes un endroit pour s'amuser et socialiser.

De la part de toute l'équipe de la municipalité et des membres du Conseil, je vous souhaite une très belle année 2026! Santé, bonheur et prospérité.

Daniel Turcotte
Maire de Val-Alain



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

- La directrice générale par intérim est autorisée à procéder à l'étude d'une éventuelle entente de fourniture de services en matière de loisirs, culture et vie communautaire avec la Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly.
- Le conseil municipal nomme M. Guillaume Boissonneault et reconduit M. Claude Bergeron à titre de représentants de la Municipalité de Val-Alain au comité hors route.
- Le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 89 049.45\$ relativement aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles pour la production de la reddition de compte du programme d'aide à la voirie locale.
- Le conseil municipal autorise les dépenses pour la construction du bâtiment technique de l'espace citoyen.
- Le conseil municipal autorise les dépenses pour la construction du bâtiment de l'espace citoyen.
- Le conseil municipal ne fera pas d'offre de service incendie à la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes considérant la situation actuelle de la Municipalité de Val-Alain.
- Le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.
- Un avis de motion est donné pour le règlement 267-2026 modifiant le Règlement de zonage 204-2021.
- Le premier projet de règlement 267-2026 concernant la modification du Règlement de zonage 204-2021 est adopté.
- Un avis de motion est donné pour le Règlement 268-2026 modifiant le Règlement de démolition 234-2023.
- Le premier projet de règlement 268-2026 concernant la modification du Règlement de démolition 234-2023 est adopté.
- Le conseil municipal reconsidère la résolution 2025-12-302 sur l'adoption d'un projet de résolution relatif au PPCMOI visant à autoriser un projet d'ensemble, selon certaines conditions, sur le lot 5 993 167 et la refuse à l'unanimité du conseil présent. Conséquemment, la résolution 2025-12-302 est ainsi réputée n'avoir jamais existé.
- Le conseil municipal procède à la réadoption du second projet de résolution relatif au PPCMOI visant à autoriser un projet d'ensemble, selon certaines conditions sur le lot 5 993 167.
- Le second projet de règlement 266-2025 concernant la modification du Règlement de zonage 204-2021 sur les aires de verdure et l'affichage est adopté.
- Le conseil municipal accepte la soumission de Kanatrak Québec et procède à l'achat du souffleur commercial Kubota.

En route vers votre... ESPACE CITOYEN Val-Alain

Compte tenu que beaucoup d'entre nous étions en congé pendant le temps des fêtes, incluant le personnel de la Municipalité et celui des entreprises de construction, nous vous présenterons l'état d'avancement des travaux de l'Espace citoyen dans le bulletin de février.





CHALET DES LOISIRS - HEURES D'OUVERTURE

Voici l'horaire du chalet des loisirs:

Du lundi au jeudi: 18h à 21h

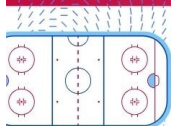
Vendredi: 18h à 22h

Samedi: 13h à 17h et 18h à 22h

Dimanche: 13h à 17h et 18h à 21h

Restez à l'affût sur notre page Facebook concernant les fermetures de la patinoire qui pourraient avoir lieu en raison de la température!

**SAVIEZ-VOUS QUE NOTRE MUNICIPALITÉ PARTICIPE
À UN PROJET QUI S'APPELLE GUETTE TA GLACE?**



**GUETTE
TA GLACE**



MA PATINOIRE EST-ELLE OUVERTE?

Cette année, rejoignez-nous sur le site de *Guette ta glace* pour connaître le statut de votre patinoire en temps réel.

1 Faites la lecture du code QR ou inscrivez l'adresse:

<https://guette-ta-glace-public.glide.page> dans votre navigateur.



2 Repérez la patinoire de votre municipalité et consultez leur statut en cliquant sur celle-ci.

3 Ajoutez la page à vos favoris pour ne rien manquer!

CHALET DES LOISIRS



17
JANVIER

13h-21h

JEUX DE SOCIÉTÉS ET COLORIAGE

Apportez vos jeux ou vos
crayons et livres de coloriage
préférés et venez vous amuser
avec nous



31
JANVIER

13h-21h

JAM

Viens jammer au centre des
loisirs. Apporte ta guitare, ton
harmonica, ta batterie ou ton
accordéon et viens mettre de
l'ambiance dans la place.





Remerciement aux donateurs – Paniers de Noël



Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont donné argent, chèque, cartes-cadeaux aux paniers de Noël de l'année 2025:

Garex et ses employés
Val-Concept et ses employés

Alain Gilbert

Canneberges Ataboica

Chevaliers de Colomb

Produc-Sol inc

Cado Construction

Matto-Val

Les constructions Rejac

Camping Lac Georges

Fenêtre Sélection inc

Christian Poirier Paysagiste

Soudure Paco

Ferme du Ruisseau Fleury

Vitalite SD Plus

Les entreprises Karl Turcotte

Ranch Maraicher Karyal



Merci également à nos pompiers qui se sont mobilisés et impliqués pour les Paniers de Noël!

Nous devons également mentionner tous les donateurs privés qui ont fait de cette édition un succès. Grâce à chacun de vous, des paniers bien remplis ont pu être remis aux familles dans le besoin de notre Municipalité.

Merci!

Souper Fondue de Saint-Valentin

Samedi 14 février 2026
à Val-Alain

Ouverture des portes 16h30, souper à 18h)



Délicieuse fondue chinoise
avec accompagnements,
dessert, thé et café
du traiteur Mijotry



65\$

par personne

20\$ prix enfant de 12 ans et moins



Plusieurs surprises au cours de la soirée !

Soirée en amoureux ou entre amis dans une ambiance lounge avec
DUO ELYZABETH GENDRON ET ERIC ROCK

Sur scène, Élyzabeth Gendron à la voix magnifique et Éric Rock
à la guitare acoustique, vous chanteront la pomme avec de
grands succès romantiques francophones et anglophones.



Achetez via
lepointdevente.com
*frais de services en sus.



***Date limite pour réservation :
mardi 10 février



Pour informations :
lestedmond@hotmail.com et
billets papier : Steve au 418-744-3377 lestedmond.com

à l'ancienne église
1172 rue de l'église, Val-Alain
Autoroute 20, sortie 261



Maison de la Famille
de Lotbinière

PROGRAMMATION HIVER & PRINTEMPS 2026 05 janvier au 22 mai

Inscription – Infos : www.maisonfamillelotbiniere.com 418-881-3486

Tous nos Ateliers et nos Services sont GRATUITS

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, TOUTES FAMILLES, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES,...

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie
9-11h LANGAGE & MOTRICITÉ Atelier parent-enfant (3-5 ans)	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (2-5 ans) avec une partie parent	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (2-5 ans) avec une partie parent	9-11h VIE DE FAMILLE Soutien pour les parents On s'outille sur différents défis	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (2-5 ans) avec une partie parent
13-15h CAFÉ LECTURE Le plaisir de se faire lire et d'échanger	13-15h CUISINE & VIE RELATIONNELLE Cuisiner, goûter, apporter...	13-15h PÉRINATALITÉ Pour les mères, les pères d'un bébé 0-12 mois ou en attente d'un	13-15h CRÉATIVITÉ (adultes tous âges) Pour créer et s'exprimer	9-11h SANTÉ PHYSIQUE & MENTALE (adultes tous âges) Tai Chi Gong Doux, beau, facile amusant, relaxant
SERVICES				
INFIRMIÈRE EN MATERNITÉ	COURS PRÉNATAUX : Préparation à l'accouchement – Soins du nouveau-né – Premières semaines postnatales – Coparentalité (en 3 Mardis 19-21h)			
	SOUTIEN-ALLAITEMENT : Soutien téléphonique, virtuel, à domicile si urgence – Durant les 2 premiers mois de l'allaitement maternel			
	PRÉPARATION À L'ALLAITEMENT : Pour en comprendre les avantages, s'y préparer, le vivre en confiance (en 1 Mardi 19-21h)			
SAGE-FEMME	SUIVI DE GROSSESSE : Pour les femmes qui choisissent d'être accompagnées par une Sage-femme			
ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	POUR MIEUX INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents	SOUTIEN POUR HOMMES : Pour surmonter les difficultés	SOUTIEN SÉPARATION : Pour soi, pour les enfants, Une transition délicate	SOUTIEN COPARENTALITÉ : Pour prendre soin des parents et des enfants
COCÉANOMANES ANONYMES : (toutes dépendances) Rencontres les lundis 19h	SOUTIEN TECHNIQUE(nouveau) Aide dans vos démarches écrites ou à l'ordinateur...	FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés pour leur anniversaire	PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	CONSULTATION PROFESSIONNELLE Avocat Médiation familiale

Val-Alain

Fière de soutenir



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Avec la participation financière de :

Québec

PRÉCA
Partenaires pour la réussite éducative
en Chaudière-Appalaches

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

La persévérance, ça mène loin





PORTES OUVERTES

**MERCREDI 21 JANVIER
DE 18H À 20H30**

Nos programmes

- Tremplin Dec
- Sciences de la nature
- Sciences humaines - Interactions sociales et communication
- Arts, lettres et communication - Langues
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'administration et de gestion



JANVIER ET FÉVRIER



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
11 JANVIER	12 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	13   18h à 20h	14	15  	16  	17  CONFÉRENCE GRATUITE ST- EDMOND
18	19	20   18h à 20h	21	22  	23  	24
25	26	27   18h à 20h	28	29  	30  	31
1ER FÉVRIER	2	3   18h à 20h	4	5  	6  	7
8	9 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	10 CONSEIL RÉGIE DÉNEIGEMENT 18H30-22H45, 2E RANG  18h à 20h	11	12  	13  	14  SOUPER FONDUE DE ST-VALENTIN